

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

I - Identification du Pouvoir adjudicateur :

Groupement de commandes Commune d'ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME / SELEQ74 pour l'aménagement et la sécurisation de la RD202 entre les Echelettes et le giratoire de la RD1205

Représenté par le coordonnateur du groupement de commandes :

Commune d'ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME
94 route de Pont Notre Dame
BP 91
74380 ARTHAZ PONT NOTRE DAME

Le Pouvoir Adjudicateur : Monsieur le Maire d'ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME

II - Objet du marché :

Aménagement et sécurisation de la RD202 entre les Echelettes et le giratoire de la RD1205

III – Nature et forme du marché

Le présent marché est un marché de travaux fractionné à tranches, il est composé d'une tranche ferme et d'une tranche conditionnelle

IV - Nature et désignation des lots :

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots :

- 1 **Terrassement, Génie Civil, Couche de forme** : terrassements, réseaux d'eaux pluviales et d'eau potable, Génie Civil réseaux secs, couches de forme
- 2 **Aménagement de surfaces** : bordures, réglages, enrobés et signalisation
- 3 **Réseaux secs** : travaux d'équipements électriques et d'installations d'éclairage public

Chaque lot sera attribué à une entreprise seule ou à un groupement d'entreprises qui devra prendre la forme de groupement solidaire

V – Date prévisionnelle de démarrage des travaux :

Les travaux commenceront début **juillet 2009** pour le lot n° 1.

VI – Délais d'exécution :

TRANCHE FERME :

7 mois maximum pour les lots n° 1 et 2

2 mois d'exécution pour le lot n° 3 (intervention répartie dans le délai d'exécution des lots 1 et 2)

TRANCHE CONDITIONNELLE

2 mois maximum pour les lots n° 1 et 2

1 mois d'exécution pour le lot n° 3 (intervention répartie dans le délai d'exécution des lots 1 et 2)

VII - Procédure de passation :

Marché passé selon la procédure adaptée conformément aux articles 26 et 28 du Code des Marchés Publics

VIII - Variantes :

Les variantes ne seront pas prises en compte

IX - Remise des offres :

Envoi sous simple enveloppe en recommandé avec AR ou dépôt contre récépissé, à l'adresse indiquée au paragraphe I. Sur l'enveloppe devra être indiqué l'objet de la consultation ainsi que le numéro et le nom du lot considéré.

X - Date limite de réception des offres :

Le lundi 11 mai 2009 à 16 h 30

XI - Justifications concernant les capacités des candidats :

Lettre de candidature (modèle DC4) ; déclaration du candidat (modèle DC5) ; déclarations sur l'honneur prévues à l'article 45 du Code des Marchés Publics ; attestations d'assurances RC et décennale ; si l'entreprise est en redressement judiciaire, la copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s) à cet effet et les garanties professionnelles ;

Pour les lot 1 et 2 : des références de moins de 2 ans pour la réalisation d'aménagements de traversée de village sur départementale, sauf pour les entreprises de moins de 2 ans.

Pour le lot n° 3 : agrément ERDF obligatoire pour travaux sur réseau public distribution d'électricité

XII - Délai de validité des offres : 120 jours

XIII - Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée selon les critères hiérarchisés et pondérés ci dessous énoncés :

Pour les lots 1 et 2 :

- Montant de l'offre (40%)
- Valeur technique de l'offre (35%)
- Valeur environnementale de l'offre (15 %)
- Délais de réalisation (10 %)
-

Pour le lot 3 :

- Valeur technique de l'offre (**60%**)
- Montant de l'offre (40%)

Voir le règlement de la consultation pour le détail des jugements des offres.

Dans le cadre de cette procédure, le Pouvoir Adjudicateur se réserve le droit d'engager d'éventuelles négociations sur l'un ou l'autre, ou l'ensemble des critères de jugement définis ci-dessus. Les négociations pourront être engagées avec les trois entreprises les mieux classées pour chaque lot.

XIV - Renseignements :

Renseignements d'ordre administratif : Mairie d' ARTHAZ PONT NOTRE DAME
M MEYNET
Tél : 04.50.36.04.51.

Renseignements d'ordre technique : Cabinet UGUET
B. TOGNAZZI
Tél : 04.50.36.26.51.
Cabinet GEOPROCESS
L. JACQUET
Tél : 04.50.45.32.97

XV - Date d'envoi de l'avis à la publication : le mardi 7 avril 2009